



## **COMMUNIQUE DU CENTRE PILOTE MAÏS**

### **de la semaine n° 42 du 19/10/2021**

#### **Evolution des teneurs en humidité du maïs grain**

Dans le cadre des activités du Centre pilote maïs, le réseau d'avertissement fournissant des données sur l'évolution des teneurs en humidité du grain a été reconduit en 2021. Les organismes impliqués sont le CARAH, CPL Végémar et le CIPF. Dans le cadre de ce réseau, nous organisons un suivi d'une vingtaine de parcelles réparties dans les régions sablo-limoneuses et limoneuses.

#### ***Maïs grain humide ensilé***

L'humidité de récolte pour une conservation du grain en ensilage se situe entre 32 et 38 %. Une humidité suffisamment élevée permet un tassement plus facile et est favorable au développement des fermentations lactiques. Le broyage doit se faire impérativement au fur et à mesure de la récolte afin de réduire le plus possible le contact de l'air pour le maïs en tas. Avant d'envisager la récolte, il est vivement conseillé de visiter ces parcelles afin d'évaluer l'état de maturité de celles-ci. Lorsque le point noir apparaît à la pointe du grain, celui-ci se trouve aux environs de 36% d'humidité. A ce moment, c'est la fin des migrations des sucres solubles vers l'épi. Ce point noir est la cicatrice laissée par la rupture des vaisseaux d'alimentation du grain. Lorsque celui-ci est atteint, le rendement du grain n'évolue plus, mieux vaut alors récolter pour favoriser la meilleure conservation possible.

Au 14 octobre 2021, les teneurs en humidité pour les variétés (Agropolis, DKC2990, Farmueller, Farmoritz, Kinsley, RGT Attraxion, RGT Maxxatac) habituellement utilisées en grain humide s'évaluent entre 37 et 40% pour des semis réalisés durant la dernière décade d'avril. Actuellement, aucune variété de ce type ne présente le point noir dans les parcelles observées.

#### ***Maïs grain à sécher***

La rentabilité de la culture du maïs grain à sécher est entre autre liée au coût du séchage. Il est donc important de limiter au maximum ces frais de séchage.

Malgré des semis relativement précoces (22-26 avril) des parcelles destinées au maïs grain à sécher, la croissance du maïs a été assez lente en début de saison. Les températures trop fraîches de mai n'ont pas permis au maïs de se développer dans des conditions optimales.

Par contre, les bonnes conditions météo lors de la floraison ainsi que les pluies assez fréquentes tombées lors du mois d'août ont assuré une bonne fécondation des épis ainsi qu'un bon remplissage de ceux-ci.

Globalement les rendements devraient être très bons sur la majorité des parcelles n'ayant pas été asphyxiées par la stagnation de l'eau durant la période extrêmement pluvieuse de la mi-juillet.

Actuellement, les parcelles sont encore très saines, la fusariose des tiges est absente sur la majorité des variétés référencées. La kabatiellose n'a pas encore fait son apparition. Les coups de vent de la première décade d'octobre ont provoqué par endroits quelques verses et bris de tiges sur des hybrides plus sensibles.

Les parcelles implantées entre le 23 et 28 avril avec des variétés précoces (Anovi CS, Benedictio, DKC2788, Es Perspective, KWS Iconico, Henley, LG30258, Megusto, Micheleen, Sy Calo) atteignent des teneurs en humidité comprises entre 34 et 40 %.

Pour ce type de récolte, il est bien évident qu'il est nécessaire d'attendre afin de réduire au maximum les frais de séchage. Une diminution entre 0,17 et 0,23 point d'humidité/jour peut être espérée jusqu'au 1 novembre voire au-delà.

Par rapport à l'an dernier qui était très précoce, les maïs grain ont un retard de 10 points d'humidité. Il faut remonter à 2013 pour retrouver des valeurs semblables à celles observées cette année au 15 octobre.

#### Les teneurs en humidité des échantillons prélevés les 14 et 15 octobre

Les prélèvements de grain sont effectués sur 3 x 5 épis consécutifs par variété et par champ. Dans la plupart des champs suivis, une variété destinée au séchage et une autre destinée au grain humide sont présentes. Les résultats des premiers prélèvements effectués dans 14 champs sont repris ci-dessous.

Régions agricoles	Teneurs en humidité du grain			
	Variétés précoces à sécher		Variétés habituellement utilisées en grain humide	
	Sem 42 2021	Sem 42 2020	Sem 42 2021	Sem 42 2020
<b>Région limoneuse et sablo-limoneuse ouest</b> (Ath, Baudour, Chièvres, Naast, Neufmaison, Sirault)	<b>32 à 38%</b>	<b>23 à 30%</b>	<b>36 à 41%</b>	<b>26 à 35%</b>
<b>Région limoneuse centre</b> (Bierghes, Ernage, Mellet, Perwez et Wangenies)	<b>36 à 40%</b>	<b>25,5 à 34%</b>	<b>37,5 à 41%</b>	<b>30 à 38%</b>
<b>Région limoneuse Est, Nord</b> <b>Région herbagère</b> (Acosse, Hemptinne et Waremme)	<b>36,5 à 40%</b>	<b>22 à 28%</b>	<b>38 à 41%</b>	<b>23 à 31%</b>